



La bascule municipale

La bascule municipale est comme son nom l'indique un endroit où les chargements des véhicules (foin, paille céréales) ou encore les animaux peuvent être pesés en vue d'une récolte, d'une vente par exemple.

Une bascule puissante et fiable est nécessaire pour peser le bétail et éviter ainsi tout litige entre le négociant et l'acheteur.

Chaque commune possédait sa bascule contrôlée par un responsable des poids et mesures .

La plate-forme faite initialement de plateaux – plateaux remplacés par une dalle béton- est de la longueur d'un véhicule à traction animale et elle peut peser jusqu'à 10 tonnes. Pour la pesée d'animaux la plate-forme est équipée de bat flancs métalliques.

Les mécanismes de pesée se situent sous la plate-forme et sont reliés à l'intérieur d'un petit cabanon à une potence de type « double romaine » où la masse poids est mesurée à l'aide de poids ronds que l'on bouge sur une barre horizontale jusqu'à obtenir l'équilibre. Une fois le poids exact trouvé, un ticket en carton en deux parties est fait à l'aide d'une manette qui presse un ticket. Une partie est donnée au client et l'autre est gardée comme preuve. La pesée est payante.

Le cabanon est en briques avec un toit en ardoises. la bascule fonctionne encore occasionnellement, mais elle n'est plus adaptée au nouveaux moyens de transport des marchandises.